



À l'assaut des assos

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Attention, toutes les associations ne se valent pas !

Certaines s'insinuent dans nos écoles et y distillent leur idéologie néolibérale .

avec la CGT UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

Associations ou entreprises ? Quand le privé se saisit de l'EN

A la CGT Educ'action 94, nous avons fait le constat que des associations opportunistes interviennent de plus en plus souvent dans nos établissements et ce, au détriment des heures de cours. Partisanes de la privatisation de l'école, plus ou moins ouvertement affiliées à des partis politiques, soutenues financièrement par des sociétés comme Total Energie, parfois de manière indirecte via la Fondation Rothschild, Kedje Business School, etc... leur intrusion dans l'école met à mal l'équation démocratique qui consiste à former officiellement des citoyens grâce à des enseignant.es qualifié.es et neutres, avec des moyens égalitaires.

Ainsi, la CGT Educ'action 94 dénonce depuis plusieurs années les dérives des partenariats tissés entre notre institution et un monde associatif opaque, aux financements douteux.

Le recours à tout-va à des associations censées pallier les dysfonctionnements de l'institution scolaire est un chantage pour le service public d'éducation. Elles participent au démantèlement de l'éducation prioritaire et des garanties collectives contenues dans le statut général de la fonction publique. Ce bricolage que constitue l'intrusion de ces associations au sein de nos établissements va à l'encontre des besoins des personnels et des élèves.

Une pseudo-légitimité institutionnelle

Les associations cherchent à se donner une légitimité en insistant sur les appuis institutionnels dont elles bénéficient. Ainsi, EnergieJeunes est agréée par le Ministère de l'Education Nationale, Le Choix de l'Ecole a un partenariat avec quatre rectorats, l'Institut Louis-Germain est en partenariat avec des rectorats, départements, directions académiques...

Ces multiples partenariats ne sont pourtant pas un gage de fiabilité. Les associations font intervenir devant les élèves des personnes dépourvues de la formation disciplinaire et pédagogique requise et les activités proposées aux élèves sont bien souvent douteuses et idéologiquement marquées.



« Energie Jeunes »



Depuis 2009, Énergie Jeunes dit combattre les inégalités scolaires. "L'association intervient dans les classes, avec des programmes pédagogiques innovants qui provoquent des déclics psychologiques et aident tous les élèves à aimer apprendre".

Les élèves bénéficient donc de 3 séances d'une heure, prises sur les heures de cours pour parvenir à cet objectif. Un des thèmes retenu pour des élèves de 4^e était « Muscler sa volonté ». Des quizz, vidéo et autres supports permettaient de sous-entendre qu'avec suffisamment de volonté tout est possible !

Laisant entendre par la même occasion que le manque de moyens n'est en rien responsable des difficultés scolaires de nos élèves !

**ON MANQUE DE
MOYENS...
PAS DE VOLONTÉ !**



**avec la
CG UN AUTRE
CHOIX de
SOCIÉTÉ !**

« Le choix de l'école »



Selon son site internet, « Le Choix de l'école » est une association créée en 2015. Elle se fixe pour objectif d'accompagner de jeunes diplômés et de jeunes actifs qui souhaitent se convertir dans l'enseignement. Cette association recrute, forme et fournit un tutorat à d'anciens élèves d'école de commerce en reconversion professionnelle. Ces nouveaux enseignant.es sont très souvent affecté.es sur des postes où des contractuel.les étaient déjà présent.es, le plus souvent en éducation prioritaire. Lors d'une audience en 2021, le Rectorat de Créteil a admis « assumer pleinement le partenariat avec cette association », ce qui revient à dire que, dans notre académie, l'Éducation Nationale assume de contrevenir aux règles d'affectation des personnels (titulaires et contractuel.les) dont elle est censée être la garante !

« Institut Louis Germain »



L'institut Louis Germain, fondé en 2014, se donne pour finalité de promouvoir le mérite, l'excellence et la bienveillance auprès d'élèves issus de quartiers défavorisés. Il propose de leur donner accès à un tutorat scolaire d'excellence et vient dans nos établissements recruter ses élèves sur « entretien de motivation ». Par groupes de 15 au maximum, les élèves bénéficient de 20 jours (soit 120h) de cours annuels hors temps scolaire.

Cette association, ne respectant pas les principes de l'Éducation Nationale et ne faisant pas la démonstration de la qualité de son action, s'est vue refuser une demande d'agrément au Conseil Académique des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public. Malgré cela, lors du CSASD du 3/07/23, Madame la Directrice Académique du 94 a refusé de dénoncer la convention, jugeant que l'absence d'agrément ne pose aucun problème vu qu' « elle intervient hors temps scolaire ». Cette association a donc le droit de faire du prosélytisme dans nos établissements !



Le néolibéralisme s'immisce à l'école



Derrière les préoccupations humanistes et sociales affichées, ces associations, exemptes de toute formation disciplinaire ou pédagogique reconnues par l'Education nationale, phagocytent les territoires oubliés de la République et jettent leur dévolu sur les plus fragiles socialement, les privant de véritables formations dispensées par des professionnels de l'Education nationale.

Ainsi prospère sur les bancs de l'École un discours néo-libéral totalement décomplexé attribuant en creux la responsabilité de l'échec scolaire à qui n'aurait pas suffisamment « musclé sa volonté », ou adopté l'attitude de « guerrier » indispensable à la réussite.



avec la **CGT** UN AUTRE CHOIX de SOCIÉTÉ !

A qui profite la manoeuvre



- * Innate Pharma
- * Fondation Groupe Primonial
- * Salesforce, malgré les accusations graves pesant sur cette entreprise
- * Kedge Business School, école de commerce privée
- * Compass Group, société de restauration dont le plus gros actionnaire est BlackRock
- * CMA CGM, mis en cause par la HATVP pour conflit d'intérêt avec le ministre des transports
- * La Fondation Kairos, présidée par Xavier Darcos et présidée par Anne Coffinier, militante pour la privatisation de l'école et engagée dans la Manif pour tous. Ce lien avec la Manif pour tous est confirmé par le rôle joué dans cette fondation par Chantal Delsol.
- * Fondation BNP Paribas
- * Fondation Société Générale
- * AXA
- * TotalEnergies
- * IG (n°1 du trading sur CFD)
- * Fondation Rothschild
- * Fondation Engie
- * M33 (dont l'une des missions est de développer de nouvelles startups)
- * Tadam (association « Réveille ton talent »)
- * EnergieJeunes (au bénéfice de « le choix de l'école »)

*



Et d'autres encore



La liste des associations ainsi que des partenaires ciblés ici n'est pas exhaustive.

N'hésite pas à nous faire remonter les informations dont tu pourrais disposer !

Ne pas hésiter à demander la fiche d'identité de ces associations en écrivant à 94@cgteduccreteil.org

Des moyens volés



Les associations bénéficient de financements publics. Ainsi, l'Institut Louis-Germain a reçu 10 000 € pour deux « campus », Le Choix de l'École touche la taxe d'apprentissage... Des locaux publics sont mis à leur disposition. Il arrive que le Département finance l'acheminement des élèves vers les « campus ». Enfin, ces associations permettent surtout aux entreprises de défiscaliser. Moins d'impôts c'est moins de moyens pour le service public d'éducation, c'est aussi une manière pour les actionnaires de ces grands groupes de décider de l'orientation de la politique éducative dans notre pays.

La manœuvre consiste à enrober dans une communication sympathique les cadeaux que l'on fait aux entreprises au lieu d'allouer des moyens suffisants à l'école publique.



avec la
CGT UN AUTRE
CHOIX de
SOCIÉTÉ



DANGERS

- ❌ Sabotage du service public
- ❌ Privatisation de l'école
- ❌ Externalisation de la formation d'enseign.es
- ❌ Territorialisation de l'éducation
- ❌ Fin de la neutralité

Exigeons

- ✅ Des moyens pour travailler en groupes à effectifs réduits, avec un cadrage national
- ✅ Des classes ne dépassant pas 20 élèves, 15 en éducation prioritaire (comme y a droit l'institut Louis Germain)
- ✅ Des recrutements massifs de personnels (enseignant·es, vie scolaire, ATSS, AESH, AEd...), et non des intervenants extérieurs
- ✅ Plus de moyens pour l'école publique et moins pour la défiscalisation